



Ville d'Ozoir-la-Ferrière

45, avenue du Général de Gaulle

77330 Ozoir-la-Ferrière

Tel : 01.64.43.35.35

Marché de fournitures

**Règlement
de Consultation**

**Objet du marché : MARCHÉ RELATIF A L'ACQUISITION DE
FOURNITURES ET AUTRES ARTICLES CONCERNANT LES ECOLES
PRIMAIRES, LES ACCUEILS DE LOISIRS, LE CENTRE SOCIAL ET
LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE**

Représentant du pouvoir adjudicateur : M. le Maire

***DATE ET HEURE LIMITEES DE REMISE DES OFFRES
23/02/2018 à 12 heures (midi)***

Article 1 – Objet du marché

1.1 - Objet du marché

Le marché a pour objet l'achat de fournitures et autres articles nécessaires aux écoles primaires, aux accueils de loisirs, au centre social municipal et à la maison de la petite enfance de la Ville d'Ozoir-la-Ferrière.

Informations et coordonnées acheteur public :

Le pouvoir adjudicateur : Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

Ville d'Ozoir-la-Ferrière

45, avenue du Général de Gaulle

77330 Ozoir-la-Ferrière

Tél : 01.64.43.35.35

Fax : 01.64.40.32.91

E-mail : contact@mairie-ozoir-la-ferriere.fr

Adresse Internet : <http://www.mairie-ozoir-la-ferriere.fr>

L'acheteur agit en tant que pouvoir adjudicateur.

1.2 - Type de marché

Marché de fournitures scolaires et périscolaires.

1.3 - Nomenclature

Classification CPV : 39162110-9 Fournitures scolaires.

1.4 - Forme du marché

Marché à bons de commande, passé par un pouvoir adjudicateur avec un minimum et un maximum de commandes (cf. le CCP), sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande.

1.5 - Etendue de la consultation

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics.

La présente consultation est une consultation initiale.

1.6 - Découpage des prestations

Il n'est pas prévu de découpage en lots. Les prestations seront attribuées par marché unique.

1.7 - Options et variantes

Il n'est pas prévu d'options techniques et les variantes ne sont pas autorisées.

Article 2 – Délivrance du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat.

Le DCE est composé des documents suivants :

- Règlement de Consultation
- Cahier des Clauses Particulières
- Acte d'engagement

Les pièces du DCE sont disponibles sur le(s) support(s) suivant(s):

Adresse de retrait des dossiers :

Ville d'Ozoir-la-Ferrière – Direction des Services Extérieurs

Correspondant : Monsieur Christophe Piroué

45 avenue du Général de Gaulle

77330 Ozoir-la-Ferrière

Tél : 01.64.43.35.37

Fax : 01.64.40.23.02

E-mail : cpiroue@mairie-ozoir-la-ferriere.fr

Le dossier de consultation est téléchargeable sur les sites :

<https://www.marches-securises.fr>

<http://www.mairie-ozoir-la-ferriere.fr/Marches-publics>

Article 3 – Durée du marché

Le marché est conclu à compter du 21 mars 2018, jusqu'au 31 décembre 2021 inclus.

Article 4 – Forme juridique des groupements

Dans le cas d'une offre présentée par un groupement, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

La même entreprise peut présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Article 5 – Présentation des offres

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Un acte d'engagement et ses éventuelles annexes, complété, paraphé, daté et signé par le candidat.
Les candidats sont tenus de libeller leurs offres en EUROS. En cas de groupement, l'acte d'engagement est signé soit par l'ensemble des entreprises groupées, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises.
- Le bordereau des prix unitaires joint à l'acte d'engagement dont tous les postes doivent être chiffrés.
- Le tarif, barème ou catalogue(s).
- Une note de synthèse permettant de juger la valeur technique du candidat comme défini à l'article 14 du présent règlement. Cette note sera à l'initiative du candidat si les informations évoquées ne figurent pas ou sont différentes des informations stipulées dans son catalogue.
- Des échantillons éventuellement, des descriptions ou des photographies des fournitures
Le candidat devra de plus produire les pièces justificatives mentionnées à l'article 7 - Justifications à produire.

Article 6 – Demande de renseignements

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires d'ordre administratif et technique, qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard avant le 18/02/2018, une demande écrite ou par courriel à :

Ville d'Ozoir-la-Ferrière - **D**irection des **S**ervices **E**xtérieurs

Correspondant : Mr Christophe Piroué

45, avenue du Général de Gaulle

77330 Ozoir-la-Ferrière

Tél : 01.64.43.35.58 ou 01.64.43.35.50

Fax : 01.64.40.23.02

E-mail : cpiroue@mairie-ozoir-la-ferriere.fr

Horaires d'ouvertures : 8h30-12h et de 13h30 à 17h

Article 7 – Justifications à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

- Une lettre de candidature conforme au formulaire **DC1**
- Une déclaration du candidat conforme au formulaire **DC2**
- Ainsi que les éléments suivants :
 - § les listes des principales fournitures ou des principaux services au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Article 8 – Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés notés sur 10 et énoncés ci-dessous :

1. Critère « Valeur technique » pondéré à 40 %.

Valeur technique des produits catalogue du fournisseur (notée sur 10) :

- La diversité et l'étendue (notée sur 4) : appréciées à partir du ou des catalogue(s) du candidat.
- La qualité (notée sur 3) : appréciée au moyen des éventuels échantillons fournis, d'une note de synthèse ou de normes qualitatives figurant dans le(s) catalogue(s).
- Les moyens logistiques de la commande à la livraison (notée sur 3) : appréciés à partir d'une note de synthèse du candidat ou à partir des informations figurant sur le(s) catalogue(s).

2. Critère « Prix des prestations » pondéré à 40 %.

Prix nets après rabais sur la base d'une projection d'un an de consommation sur les articles du bordereau des prix unitaires, figurant à l'annexe I de l'acte d'engagement (noté sur 10).

3. Critère « Date et délai de livraison » pondéré à 20 %.

Ce critère devra être évalué avec sincérité par le prestataire (noté sur 10).

Article 9 – Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.

Les offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes :

- **Par transmission électronique**
- La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.
- **Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.**
- **Sur un support papier et remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé.**

Les offres devront parvenir à destination avant le 23/02/2018 à 17:00.

Le pli contenant la candidature et l'offre du candidat porte l'adresse suivante :

Ville d'Ozoir-la-Ferrière – Direction des Services Extérieurs

Correspondant : M. Christophe Piroué

45 avenue du Général de Gaulle

77330 Ozoir-la-Ferrière

Tél : 01.64.43.35.58

Fax : 01.64.40.23.02

E-mail : cpiroue@mairie-ozoir-la-ferriere.fr

Ainsi que les mentions suivantes :

« Marché relatif à l'acquisition de fournitures et autres articles concernant les écoles primaires, les accueils de loisirs, le centre social et la maison de la petite enfance »
« OUVERTURE DES PLIS PAR LES PERSONNES HABITLITEES »

Les documents relatifs à la candidature comportent les éléments décrits à l'article 7 - Justifications à produire du code des marchés publics ci-dessus.

Les documents relatifs à l'offre comportent les éléments décrits à l'article 5 - Présentation des offres ci-dessus.

Les candidats, ayant remis un pli par voie électronique, sont informés de la re-matérialisation de l'offre en document papier, préalablement à la conclusion du marché avec l'attributaire. Le candidat sera alors invité à procéder à la signature manuscrite des documents re-matérialisés.

Pour information, les formulaires à jour de type DC1, DC2, etc. sont disponibles sur le site internet du ministère de l'économie (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>).

Dépôt d'échantillons :

Les échantillons pourront être déposés jusqu'au 23/02/2018 à 12:00 selon les modalités suivantes : même adresse que celle prévue pour la remise des offres.

La qualité de certains articles de fournitures scolaires pourra être jugée sur la présentation des échantillons fournis à l'initiative et dans une limite fixée par le prestataire.

Les échantillons seront conservés par le pouvoir adjudicateur.

Article 10 – Conditions d'envoi par transmission électronique

Les candidats ne peuvent pas recourir à des modes différenciés de transmission pour la candidature et pour l'offre. Les candidats présenteront leur réponse dans un fichier comprenant à la fois les documents relatifs à la candidature et ceux relatifs à l'offre.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://www.marches-securises.fr>. Le niveau de sécurité requis par le profil d'acheteur est le niveau * du RGS

En conséquence, le certificat de signature du candidat devra être d'un niveau au moins équivalent, les certificats de signature d'un niveau inférieur ne pourront être acceptés.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. Chaque transmission dématérialisée fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Article 11 – Adresse de remise des offres

Ville d'Ozoir-la-Ferrière – Direction des Services Extérieurs

Correspondant : M. Christophe Piroué

45, avenue du Général de Gaulle

77330 Ozoir-la-Ferrière

Article 12 – Phase de négociation

Après réception et examen des offres, il est établi un premier classement des offres.

Une phase de négociation sera engagée avec tous les candidats dont l'offre a été classée. A l'issue de la négociation, un dernier classement sera effectué.

Les négociations pourront porter sur les prix et l'offre technique des candidats

Article 13 – Documents à produire par le candidat lors de l'attribution du marché

- Les pièces prévues par le formulaire d'information du candidat retenu (NOTI1), dont celles mentionnées aux articles D8222-5 ou D8222-7 et D8222-8 du code du travail
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger
- Notes de synthèse complémentaires à l'initiative du candidat
- Un catalogue et les tarifs y afférent des prix publics

Ces pièces seront à remettre par le candidat choisi comme attributaire du marché dans un délai de 10 jours à compter de la date de réception de la demande émise par le pouvoir adjudicateur.

Article 20 – Modalités essentielles de paiement

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.